

## Appel à contributions

### *Synergies France* n° 11

Le numéro 11 de *Synergies France* portera sur :  
“Le corps de l’enseignant : gestes, voix et postures”

« [...] l’enseignement n’est pas qu’une question de savoir. Les mots sont dits par une *personne* qui s’adresse à d’autres personnes. Ils sont portés par une *voix*, une intention et une présence physique. Le savoir n’est pas le seul élément constituant de l’enseignement qui est, ne l’oublions pas, une forme orale non détachée de la personne qui l’énonce. » (Cicurel, 2011 : 6).

Tout comme le comédien, l’enseignant utilise son corps et sa voix comme outils de travail, à la fois en tant que stratégie de transmission et en tant qu’outil d’animation. Cependant, le corps de l’enseignant et en particulier les techniques de la voix et de la gestuelle constituent un “angle mort” des recherches en éducation et en didactique. En formation des maîtres comme à l’université, les heures accordées à la formation sur ce thème sont souvent assurées par des intervenants dont la voix est certes un outil privilégié (chanteurs, acteurs...) mais qui n’ont qu’une connaissance limitée du milieu d’exercice des enseignants. En conséquence, il subsiste un décalage entre leurs propositions de formation et la réalité des situations professionnelles. La gestuelle, quant à elle, est souvent considérée à tort comme accessoire. Or, son impact sur la compréhension en langue maternelle comme étrangère, sur l’apprentissage et sur la mémorisation est tel (Tellier, Alibali, Hostetter) qu’il est regrettable qu’elle n’occupe pas une place plus importante en formation.

Les contributions pour ce numéro de la revue *Synergies France* devront traiter du corps et/ou de la voix de l’enseignant. Les contributeurs provenant de disciplines comme la didactique et les sciences de l’éducation sont bien sûr les bienvenues ainsi que d’autres disciplines telles que la médecine, l’orthophonie, la phonétique, la psychologie, les études de la gestuelle, etc.

Il sera question de la formation des enseignants mais aussi, plus généralement du corps dans la classe. Les études visant à décrire la voix et/ou la gestuelle didactique sont encouragées ainsi que les études plus expérimentales sur l’impact de la voix ou de la gestuelle sur la transmission et l’apprentissage.

Les différents axes proposés sont les suivants (ils peuvent bien entendu être combinés entre eux) :

#### **1. Voix de l’enseignant : caractéristiques et pathologies**

##### **1.1- La voix de l’enseignant et ses caractéristiques prosodiques et acoustiques**

L’INSERM (2006 : 139) définit la voix didactique comme une voix projetée (65 à 80 dB), mise en place lorsque le locuteur a l’intention d’agir sur l’auditeur (intéresser, faire passer un message, expliquer, convaincre, enthousiasmer...). En situation de classe, l’enseignant est amené à projeter sa voix de façon prolongée (Rantala et coll., 1998 ; Sapienza et coll., 1999). Les caractéristiques prosodiques de la voix de l’enseignant varient en fonction du public à qui il s’adresse, en fonction de la disposition de l’auditoire et des conditions environnementales particulières.

Dans cet axe, les contributions porteront sur la description de la voix didactique dans différentes conditions (par exemple : modulations de la voix d’un même individu dans des conditions sonores différentes) ou dans différentes fonctions pédagogiques (voix lors de la gestion de classe vs dans la délivrance de consignes vs dans l’explication...).

## **1.2- L'effort vocal et les pathologies de la voix chez l'enseignant**

L'effort vocal est une des caractéristiques évidentes de la profession d'enseignant à la fois du point de vue de la durée d'utilisation de la voix et de l'intensité vocale requise. Les problèmes de voix de l'enseignant sont fréquents et ils génèrent une forme de souffrance au travail. Les arrêts de travail consécutifs aux troubles de la voix représentent ainsi un réel enjeu de santé publique (Inserm, 2007).

On peut définir l'effort vocal de façon globale comme une tentative d'adaptation de l'enseignant à l'ensemble de ces contraintes ; le forçage vocal peut lui être défini comme un effort excessif associé à un risque de complication (Garnier, 2007).

Dans cet axe, les contributions porteront sur les caractéristiques de l'effort vocal et l'impact de certains paramètres (stress, bruit ambiant) sur cet effort.

## **2. Posturo-Mimo-Gestuelle de l'enseignant : aspects, fonctions, impacts**

### **2.1- Le geste pédagogique**

Le geste pédagogique (ou GP), au sens où nous l'entendons, est principalement un geste des bras et des mains (mais il peut aussi être composé de mimiques faciales) utilisé par l'enseignant dans un but pédagogique (Tellier, 2008).

La matière enseignée peut avoir un impact sur la quantité de gestes produits, sur la taille de l'espace gestuel utilisé tout comme sur l'iconicité des gestes (Tellier, 2008 ; Mahut *et al.*, 2005 ; Alibali *et al.*, 1997 ; Goldin-Meadow, 1999 ; Singer *et al.*, 2005 ; notamment).

Dans cet axe, les contributions pourront porter sur la fonctionnalité du GP, sur des comparaisons de la gestuelle d'un enseignant dans différentes conditions ou sur la gestuelle de différents enseignants dans la même condition. Les études expérimentales sur l'impact du geste de l'enseignant sur la compréhension et la mémorisation des savoirs par l'apprenant seront également les bienvenues.

### **2.2- Les postures, la gestion de l'espace classe**

Ces différents aspects du non-verbal en classe ont été décrits dans divers travaux sur l'éducation en général déjà anciens (Grant et Grant Hennings, 1971 ; De Landsheere et Delchambre, 1979, parmi d'autres). Dans les années 80, plusieurs chercheurs semblent s'intéresser à la communication non verbale en classe de langue. Les manifestations étudiées sont vastes et revêtent des appellations différentes. Ainsi Ferraõ Tavares (1985) parle d'« interactions comportementales » ou de « comportements kinésiques », Foerster (1990) étudie les comportements proxémiques et leurs rôles fonctionnels dans la classe.

Dans cet axe, les contributions pourront porter sur les déplacements de l'enseignant, l'utilisation du tableau, les différentes postures en fonction des tâches pédagogiques, etc.

### **2.3- Le visage de l'enseignant**

Le visage de l'enseignant est un élément encore trop peu étudié.

Beattie (1977) reconnaît l'apport du geste dans les interactions entre enseignant et apprenants et explique comment l'enseignant peut encourager silencieusement (sourire, acquiescement, contact visuel, etc.) l'élève en train de produire un énoncé oral en langue cible. Péchou et Lange (1988) argumentent en faveur de la mimique faciale ; plus largement ce qu'elles appellent le mimo-gestuel (sourires, acquiescements du regard, hochements de la tête mais aussi froncements des sourcils, visage fermé, négation de la tête...), qui traduit l'humeur de l'enseignant et a une influence considérable sur les apprenants et leur participation en classe. Ces signaux, que l'on nomme signaux de feedback ou de backchannel en linguistique, jouent un rôle déterminant sur le

déroulement d'une interaction et traduisent l'adhérence ou l'absence d'adhérence de l'interlocuteur aux propos du locuteur.

Dans cet axe, les contributions pourront porter sur une typologie fonctionnelle des expressions faciales de l'enseignant, sur la façon dont le regard coordonne les tours de parole, sur le fonctionnement général des signaux de feedback.

### **3- Le geste et/ou la voix en formation de formateurs**

Un enseignant à l'aise avec sa voix et avec son corps et qui n'est pas en situation de forçage est plus à l'aise dans sa pratique et est plus agréable à écouter. Il serait vain de croire que l'enseignant novice possède naturellement des qualités pédagogiques, qu'il sait d'instinct utiliser sa voix sans l'abimer et mouvoir son corps de manière appropriée. La formation initiale s'en préoccupant peu, tout porte à croire que la « fée pédagogique » (Tagliante, 1994 : 63) s'est penchée sur le berceau du futur enseignant et lui a transmis le don d'utiliser sa voix et ses gestes à bon escient. Or, il apparaît fondamental d'agir en amont, c'est-à-dire au niveau de la formation de formateurs et notamment de la formation initiale (Cadet et Tellier, 2007).

Les contributions pour cet axe porteront sur la présentation de dispositifs de formation sur la gestuelle et/ou la voix, sur des retours d'expériences, sur les résultats de formations professionnelles spécialisées, etc.

**Coordination du numéro : Lucile Cadet** (Laboratoire Structures Formelles du Langage, UMR 7023/ Université Paris 8) et **Marion Tellier** (Laboratoire Parole et Langage, UMR 7309 / Université d'Aix-Marseille)

Les articles seront prioritairement rédigés en langue française.

Les doctorants et jeunes chercheurs sont cordialement encouragés à proposer des articles.

Les auteurs sont invités à envoyer leurs propositions de contributions (article complet) par courrier électronique à la rédaction ([synergies.france@gmail.com](mailto:synergies.france@gmail.com)) avant le **15 aout 2012**. Les propositions devront comporter les références institutionnelles et scientifiques des auteurs, un titre explicite, un résumé significatif présentant notamment la démarche de recherche suivie et ses principaux résultats, de 3 à 5 mots-clés ainsi qu'une bibliographie permettant d'identifier le cadre théorique.

Chaque article sera évalué anonymement par deux membres du comité de lecture et un retour sera communiqué à tous les auteurs de propositions. Pour celles recueillant au moins un avis favorable, des consignes complémentaires sur le format de soumission des articles et des demandes d'éventuelles modifications seront indiquées aux auteurs et l'article dans sa forme définitive devra être envoyé à la rédaction pour début **le printemps 2013** au plus tard. Il subira alors une seconde évaluation en double anonymat avant avis définitif sur sa publication.

La parution du numéro est prévue pour **juin 2013**.

Pour la rédaction des articles, les auteurs seront priés de bien vouloir se conformer dès l'envoi des propositions aux Spécifications rédactionnelles ci-après.

*Comme de plus en plus de revues francophones, Synergies France applique les rectifications orthographiques proposées en 1990 par le Conseil supérieur de la langue française, recommandées par l'Académie dans sa dernière édition. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site : <http://www.orthographe-recommandee.info/>*



■ Revue **Synergies France** ISSN : 1766- 3059

1. Les propositions d'articles seront envoyées pour évaluation à l'adresse suivante : synergies.france@gmail.com. L'auteur y joindra un court CV. Lors de la remise définitive de l'article, il fera parvenir à la rédaction un paragraphe de 5 lignes résumant son cursus et ses axes de recherche.
2. Les travaux seront inédits et n'auront pas été envoyés à d'autres lieux de publication. Ils n'auront pas non plus été proposés simultanément à plusieurs revues du GERFLINT.
3. Les articles suivront un processus de double évaluation anonyme par des pairs membres du comité scientifique et du comité de lecture de la revue ou/et par des évaluateurs extérieurs. L'auteur recevra le contenu de ces évaluations.
4. Le titre de l'article, centré, taille 10, en gras et en petits caractères, ne sera pas trop long.
5. Le prénom et le nom de l'auteur (en gras), de son institution, du pays et l'adresse électronique de l'auteur seront centrés et en petits caractères.
6. Tout article devra être précédé d'un résumé de 8 à 10 lignes maximum suivi de 3 à 5 mots-clés en petits caractères, taille 9. Ce résumé, suffisamment clair pour être traduit, ne ressemblera ni à une présentation ni à une introduction.
7. Titre de l'article, résumé et mots-clés en français seront suivis de leur traduction en anglais.
8. La police de caractère est Trébuchet ou Times New Roman, taille 10. Le texte, sur fichier .doc, doit être saisi au kilomètre. La tabulation est interdite. La revue a son propre standard de mise en forme.
9. Les articles feront de 15.000 à 25.000 signes (espaces compris), soit de 6 à 8 pages Word, annexes, bibliographie et notes comprises.
10. Tous les paragraphes (titres en gras, petits caractères) seront distincts avec un seul espace. La segmentation en 2 voire 3 niveaux de titres est suffisante.
11. Les mots ou expressions que l'auteur souhaite mettre en relief seront entre guillemets ou en italique. Le soulignement, les caractères gras et les majuscules ne seront en aucun cas utilisés, même aux noms propres et dans les références bibliographiques, sauf la majuscule initiale.
12. Les notes, brèves de préférence, figureront en fin d'article avec appel de note automatique continu (1, 2, 3...). L'article ne devra pas avoir plus de 10 ou 15 notes.
13. Dans le corps du texte, les renvois à la bibliographie se présenteront comme suit : (Dupont, 1999 : 55).

14. Les citations, toujours conformes au respect des droits d'auteurs, seront en italique, taille 8. Les citations dans une langue autre que celle de l'article devront être traduites dans le corps de l'article avec la version originale en note.

15. La bibliographie en fin d'article (sans alinéa, 10 à 15 références environ) s'en tiendra principalement aux ouvrages cités dans l'article et s'établira par classement alphabéto-chronologique des noms propres.

→16. **Pour un ouvrage** : Baume, E. 1985. *La lecture - préalables à sa Pédagogie*. Paris : Association Française pour la lecture.

Fayol, M. et al., 1992. *Psychologie cognitive de la lecture*. Paris : PUF.

Gaonac'h, D., Golder, C. 1995. *Manuel de psychologie pour l'enseignement*. Paris : Hachette.

→17. **Pour les travaux publiés dans un ouvrage collectif** : Morais, J. 1996. La lecture et l'apprentissage de la lecture : questions pour la science. In : *Regards sur la lecture et ses apprentissages*. Paris : Observatoire National de la lecture.

→18. **Pour un article de périodique** : Kern, R.G. 1994. « The Role of Mental Translation in Second Language Reading ». *Studies in Second Language Acquisition*, n°16, pp. 41-61.

→19. **Pour les références électroniques** : les auteurs supprimeront l'hyperlien et le soulignement automatique. Elles seront suivies de la date de consultation après une stricte vérification de leur fiabilité et du respect du Copyright.

20. En cas de recours à l'Alphabet Phonétique International, utiliser gratuitement les symboles sur le site : <http://www.sil.org/computing/fonts/encore-ipa.html>

21. Tout document (graphiques, schémas, figures, photos, cartes géographiques etc.) sera envoyé sans couleur en format PDF ou JPEG, avec obligation de *références, de mettre une légende et un titre* conformes au copyright sans être copié/collé mais scanné à plus de 300 pixels (avec paramètres de cadrage). Un extrait de texte scanné doit être réécrit en Word, il est également possible d'utiliser un logiciel de reconnaissance des caractères pour éviter tout problème de qualité d'impression. L'épaisseur de trait des tableaux doit être de 0,25. Les tableaux qui ne sont pas assez clairs sont refusés.

22. Les captations d'écrans sur l'internet ne sont pas acceptées. Tout extrait de texte doit être réécrit dans Word avec indication des références.

23. Lorsque l'article aura reçu un avis favorable ou favorable sous réserve de modifications, son auteur est prié de procéder, dans les plus brefs délais, aux corrections demandées par les évaluateurs et le comité de rédaction. Les articles sous réserve de modification seront soumis à une seconde évaluation.

24. L'article sera mis en ligne et diffusé par le service éditorial du GERFLINT dans son intégralité. L'auteur recevra un exemplaire du numéro imprimé.

25. Une fois publié et numérisé par le GERFLINT, l'article ne devra pas être auto-archivé ni déposé en post-publication, sans que le Directeur de publication en soit averti et donne explicitement son autorisation.